Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 79 (1970)
Heft: 5

Artikel: La Croix-Rouge avant les "starlets"
Autor: Pascalis, J.-D.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683524

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Croix-Rouge avant les «starlets»

J.-D. Pascalis, secrétaire général adjoint de la Croix-Rouge suisse

Les représentants des Sociétés nationales de Croix-Rouge du monde entier ont l'occasion de se rencontrer tous les 4 ans, lors des conférences internationales de la Croix-Rouge pour y prendre les décisions touchant l'ensemble de la Croix-Rouge. Mais à côté de cela, il s'est révélé indispensable que des rencontres régionales puissent avoir lieu afin d'y traiter de problèmes spécifiques à certaines régions du monde. C'est ainsi, par exemple, que les Sociétés nationales d'Amérique latine, d'Amérique centrale, les Sociétés d'Extrême-Orient, les Sociétés du monde islamique, les Sociétés africaines ont eu déjà plusieurs fois l'occasion de se réunir. Seules les Sociétés européennes n'avaient pas cru devoir le faire depuis la fin de la dernière guerre mondiale, malgré la nécessité de coordonner bien des activités sur le plan européen. Une telle réunion a cependant eu lieu du 20 au 25 avril à Cannes, au Palais des festivals, quelques jours avant son envahissement par les starlets du cinéma, sur l'instigation de la Croix-Rouge française. Elle aurait dû avoir lieu en 1969 et coïncider avec le 50e anniversaire de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qui avait précisément été fondée à Cannes en 1919. En raison toutefois du décès du président de la Croix-Rouge française, le *Médecin-Général Debenedetti,* ardent promoteur du «Marché commun de la Croix-Rouge», elle avait dû être renvoyée d'une année.

Cette réunion s'est révélée très utile et très révélatrice pour beaucoup, car il est indéniable que les Sociétés européennes de la Croix-Rouge — qu'elles soient de l'est ou de l'ouest — ont des problèmes communs. Elles doivent pouvoir confronter leurs expériences et coopérer beaucoup mieux qu'elles ne l'ont fait jusqu'à ce jour.

Cannes: Conférence européenne de la Croix-Rouge

L'entrée du Palais des Festivals, à Cannes, où s'est tenue du 20 au 25 avril 1970, la première Conférence régionale européenne de la Croix-Rouge. Organisée par la Croix-Rouge française, cette conférence a réuni environ 150 délégués représentant 28 Sociétés nationales.
Traverso Photo, Cannes

28 Sociétés nationales avaient délégué des représentants à cette réunion qui a été magistralement ouverte par *Mlle Dienesch,* secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation du Gouvernement français. Elle a notamment démontré que l'Etat ne peut prétendre tout régenter et qu'il est souhaitable de favoriser la participation active des citoyens aux réalisations sociales et médico-sociales. Elle a exprimé sa conviction que la Croix-Rouge a là un rôle essentiel à jouer et qu'elle doit notamment servir de laboratoire d'essai pour mettre à l'épreuve les conceptions nouvelles en matière sociale et médico-sociale. Venant de la bouche de la représentante officielle d'un gouvernement ayant développé une sécurité sociale très avancée, cette affirmation prend une valeur très importante pour nous. Mlle Dienesch a mis l'accent sur l'éclatement des structures familiales, sur l'isolement des personnes âgées, sur le sort des handicapés physiques, mentaux et sociaux. Elle a dit aussi sa conviction que le meilleur service que pourrait rendre la Croix-Rouge pour aider les jeunes serait peut-être de se faire mieux connaître d'eux, de les inviter à travailler dans ses formations et de susciter leurs initiatives.

Ces préoccupations ont précisément été celles qui ont fait l'objet des travaux de l'une des 3 commissions créées à Cannes dans le cadre de cette conférence régionale: la famille traditionnelle éclate partout mais spécialement dans les villes et les régions fortement industrialisées, certaines de ses fonctions spécifiques sont abandonnées, l'homme est isolé, très souvent déraciné et exposé à des dangers nouveaux contre lesquels il doit être prémuni par une éducation appropriée. La Croix-Rouge a un rôle nouveau à jouer à cet égard, mais son action doit être harmonisée avec celle des pouvoirs publics qu'elle doit compléter. La Croix-Rouge tchécoslovaque a d'ailleurs relevé la grave détérioration du milieu humain et demandé l'étude de mesures concrètes, visant à améliorer cet état. Dans cet ordre d'idée on a particulièrement insisté sur la nécessité de rendre la Croix-Rouge plus réceptive aux aspirations des jeunes. Ceux-ci sont à la recherche d'actions directes, ils veulent participer à la recréation d'une société qui s'est déshumanisée et dont ils sont les premières victimes. La Croix-Rouge cependant n'a pas encore trouvé le langage approprié et bien souvent ne sait pas ouvrir assez largement ses portes et faire confiance à la jeunesse.

Le domaine des actions de secours en cas de catastrophes a également fait l'objet de délibérations très intéressantes d'une seconde commission de travail. On a particulièrement insisté sur la nécessité que dans chaque pays soient élaborés des plans très précis prévoyant notamment le rôle que la Croix-Rouge est appelée à jouer. On a insisté sur la nécessité de conclure des accords d'assistance mutuelle entre soicétés nationales de pays voisins, comme cela s'est déjà fait, par exemple, entre les pays scandinaves et entre le Benelux, la France et l'Allemagne. On a conclu enfin à la nécessité de mieux préparer le public à faire face aux conséquences d'une catastrophe.

Dans une 3e Commission présidée par le Président de la Croix-Rouge suisse, les délégués ont été appelés à se pencher sur l'aide qu'ils peuvent apporter aux jeunes sociétés nationales de Croix-Rouge des pays du Tiers-Monde. Celles-ci sont placées devant des tâches considérables visant à l'amélioration de la santé et de l'action sociale. Le rôle des volontaires de ces jeunes Sociétés nationales est essentiel car les professionnels de la santé y font cruellement défaut. Ces jeunes Sociétés nationales doivent être conseillées et aidées au maximum. L'exemple de la Croix-Rouge nigériane est là pour nous apporter la preuve que de tels efforts sont payants. Mais là encore une coordination des efforts européens et une meilleure planification sont indispensables. On constate cependant qu'une saine et logique collaboration se heurte encore trop souvent dans les pays donateurs à un regrettable esprit de clocher d'où la politique n'est hélas pas toujours exclue. On se rend compte une fois de plus de l'absolue nécessité pour la Croix-Rouge de savoir défendre son indépendance.

Pour la délégation de la Croix-Rouge suisse comprenant le *Prof. H. Haug,* président, le *Dr Ph. Andereggen* et *Me P. Audeoud,* membres du Comité central, et *M. J. Pascalis,* secrétaire général adjoint, cette réunion européenne a permis de prendre conscience que désormais bien des problèmes doivent être considérés sur un plan continental et non plus seulement sur un plan trop étroitement national. Les mêmes problèmes, les mêmes difficultés et souvent les mêmes solutions se retrouvent dans la plupart de nos pays. Pourquoi donc ne pas mieux collaborer et rationaliser nos efforts? Cet examen de santé de la Croix-Rouge européenne était nécessaire. Il est à souhaiter qu'il portera ses fruits et que ceux qui sont chargés dans plusieurs Sociétés nationales de faire des études prospectives sauront s'élever au-dessus des contingences nationales.